

POUR UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE POUR FAIRE ENTENDRE LA RAISON

Pour une démocratie participative

Le projet Europacity n'est pas débattu. Le débat public commence des années après la conception du projet et les propositions d'architectes qui ont été dessinées. Aujourd'hui les habitants sont amenés à donner leur avis sur un projet bouclé, avant même de questionner son opportunité.

Les vrais débats démocratiques se tiennent en amont des projets.

Pour faire entendre la raison

Des acteurs privés comme Immochan « travaillent » les responsables politiques depuis des décennies pour urbaniser le triangle de Gonesse, sans que les habitants ne soient au courant.

Seul un débat raisonné, comme peut être il s'exerçait dans la démocratie athénienne, permettrait de souligner les potentialités de ce territoire autres que commerciales ou industrielles.

A propos du « Débat public »

La consultation organisée par le CNDP sur internet (ici) n'est pas un débat public. Au mieux il s'agit d'un recueil d'opinions diverses, exprimées séparément, sans que les avis ne soient discutés.

Seul un réel débat d'idées, « à armes égales », permettrait de choisir le meilleur projet pour ce territoire.

« A armes égales » signifie que lors du débat, la parole ne soit pas confisquée par des « experts » à la tribune, la parole des habitants étant ensuite limitée au droit de poser quelques questions, dans le temps qu'il reste en fin de débat... Chaque habitant devrait par ailleurs avoir le droit de revenir sur sa question quand la réponse n'a pas été satisfaisante. Dans un débat, il n'y a pas d'experts; il y a des personnes plus convaincantes que d'autres...

Concernant les réunions de concertation organisées dans différents quartiers, elles doivent être supervisées par des personnalités indépendantes, notamment du pouvoir politique et de la Maîtrise d'ouvrage privée. Ces personnes qualifiées, aux compétences reconnues et à l'indépendance assurée, prennent en charge la synthèse nécessaire des débats et sa publication.

Les responsables politiques et privés (porteurs du projet) doivent être exclus du débat et appliquer un strict devoir de réserve.

L'inquiétant lobbying des institutions publiques

Le Conseil départemental du Val d'Oise a déjà produit trois contributions au débat public qui sont très inquiétantes. Ce Conseil ne cache pas son soutien total au projet Europacity et à l'urbanisation des terres agricoles du triangle de Gonesse. Est-ce qu'il ne sort pas de son rôle, lui qui devrait favoriser et encourager le débat public en tant qu'institution politique, rendre compte de la pluralité des points de vues des électeurs, et amender le projet si nécessaire au nom de l'intérêt public?

Une dérive démocratique particulièrement développée depuis des années consiste à penser qu'une institution élue a, le temps de son mandat, toute faculté d'agir et de décider au nom et à la place de ses concitoyens ! Il s'agit là d'une régression complète de la notion de démocratie, qui questionne le rôle que nous assignons à nos élus. Est-ce que nous attendons de leur part qu'ils gèrent et décident à notre place, ce qui veut dire en quelque sorte que nous leur attribuons la fonction de « guides » ?

Plus probablement et plus simplement, est-ce que nous ne leur demandons pas de gérer les affaires courantes et d'organiser le débat démocratique sur les questions essentielles? Cela s'appellerait la démocratie participative, et cela ferait du bien dans une société qui se prétend adulte.

Sur la question d'Europacity un débat raisonné n'a toujours pas eu lieu. Si le Conseil départemental donne un avis qui le représente, nous aimerions qu'il soit argumenté, débattu puis convaincant; c'est tout le contraire.

Une singulière faculté à prononcer l'évidence sur des questions complexes

La facilité avec laquelle le Conseil départemental se détermine sur des questions complexes comme la nécessité d'un couloir aéroportuaire, la question de l'emploi et la réalité de ce qui est promis, la pertinence de l'offre de loisirs qui est faite, et d'autres questions de fond... pourrait nous faire croire que les réponses à ces questions sont simples, univoques, évidentes.

En réalité les arguments du Conseil départemental du Val d'Oise reprennent textuellement les arguments avancés par Immochan. Ils n'ajoutent ni ne retirent rien! Et nous n'en sommes pas complètement étonnés. Quand le Conseil départemental souligne la volonté politique d'urbaniser le triangle de Gonesse depuis des décennies, elle oublie de retracer l'historique: l'idée d'urbaniser ces terres a été initiée par des groupes privés, dont Axa il y a longtemps, relayée ensuite par d'autres investisseurs; puis les politiques ont suivi !

Qu'un groupe privé veuille investir des terres si proches de lieux stratégiques comme Roissy ou Le Bourget n'est pas très étonnant. Que les politiques cèdent, cela est beaucoup plus contestable, si leur mission est de défendre l'intérêt commun, l'intérêt du plus grand nombre. Ce que nous pouvons questionner et regretter, c'est le manque absolu de « vision » des élus sur l'organisation du territoire francilien et les perpétuels changements de cap.

L'intérêt « économique » de tel ou tel terrain n'est pas le seul horizon, n'est pas la priorité absolue qui relèguerait les autres utilisations à un rang subalterne.

Des questions profondes, importantes, se posent dans la gestion de l'espace de l'agglomération parisienne :

1. le maintien d'espaces non construits, équilibrant la densité des zones bâties avec des espaces de respiration: ce peuvent être des parcs, des jardins, des forêts, des zones humides, des espaces agricoles;
2. la question des espaces agricoles ne se justifie pas seulement par le maintien d'espaces non bâtis; elle favorise la production agricole à proximité des villes, voire en leur sein, limitant les transports de marchandise et permettant à une population son autonomie alimentaire. Si dans le cas actuel il s'agit essentiellement de culture céréalière, nous connaissons les évolutions de l'agriculture et le développement de la permaculture autour des villes, qui trouverait ici toute sa place; l'intérêt des espaces non bâtis est par ailleurs multiple; infiltration des eaux pluviales pour limiter les risques d'inondations, limitation du réchauffement climatique (*alimenté notamment par le recouvrement des terres d'espaces asphaltés, voire bâtis, au détriment du stockage du carbone dans les sols*), maintien au coeur de la ville d'une biodiversité végétale et animale, etc. Ceci a été débattu dans la COP21, reconnu comme essentiel, mais n'est pas appliqué !

Le rôle des politiques est bien là: définir l'échelle des priorités et la faire appliquer. Les schémas du SDRIF (*Schéma Directeur de la Région Ile de France*), quand on regarde leurs évolutions, sont très inquiétants. Les limites franches à l'urbanisation ne sont pas clairement définies, et depuis récemment seulement elles ne le sont que partiellement...

avec la possibilité de contourner ces limites qui ne sont pas continues.

Sur le projet porté par l'EPA Plaine de France, incluant Europacity, la limite nord qui était définie dans le SDRIF 2013 est d'ailleurs franchie.

Réfléchir, débattre, convaincre... ou répéter à l'envie?

Dans le cas d'Europacity les moyens d'influence déployés par l'argent et la communication sont considérables. La parole des opposants, pourtant sans doute potentiellement plus nombreux que les partisans au projet, n'est pas entendue. Et paradoxalement, malgré la taille du projet et la communication mise en place, le plus grand nombre n'est pas au courant du projet ! Même le « débat public », d'essence théoriquement démocratique et porté par la fonction publique, est contrôlé par la maîtrise d'ouvrage privée. C'est elle qui répond aux questions des intervenants (*3 semaines après*), qui a aussi choisi le calendrier du débat (*des années après que le projet ne soit conçu, ficelé*), qui influence le choix des participants aux émissions qui lui sont consacrées...

Les évidences énoncées par les contributions du Conseil départemental semblent ne souffrir aucune contestation possible: pourtant les arguments sont creux, vides de sens, voire totalement absents, le langage est abscons et médiocre. Il semble qu'il n'y ait aucun effort d'explication; juste de l'assertion, froide et brutale, comme évidente.

Et peu importe; ce sont le nombre et le volume des expressions allant dans ce même sens qui comptent. Il n'y a aucune volonté d'intelligence dans ces textes: cela se sentirait. C'est un acte de présence et d'ensevelissement de la conscience des autres.

Le monde rêvé de la consommation

Il est difficile de vendre des produits à l'infini et d'augmenter sans limites la consommation des habitants. Où donc investir les formidables dividendes de ce commerce? Tous les paramètres de l'équation se rejoignent et s'assemblent comme une évidence pour répondre à la question: « dans les loisirs », bien évidemment !

Les « machines industrielles et commerciales » ont retiré leurs emplois aux habitants et ces derniers se sont vus réduire

leur temps de travail (*pour ceux qui en ont un*)... et augmenter ce que ces entreprises appellent « temps de loisirs ». RTT, jours de congés, jours de récupération, jours de chômage technique, voire jours de chômage.

Le Conseil départemental du Val d'Oise semble ravi: il met en avant dans sa deuxième contribution ce schéma affriolant décrivant le secteur qui se développe le plus aujourd'hui, celui des « loisirs » !

Nous, habitants, totalement infantilisés par des tâches dont l'intérêt ne cesse de décroître(*), ne nécessitant aucun savoir-faire particulier, avons perdu tellement de notre propre autonomie, de notre capacité à décider ou entreprendre par nous-mêmes, y compris dans notre temps libre... nous voyons aujourd'hui nos « maîtres » s'occuper de nous fournir des loisirs pré-mâchés: piste de ski artificielle sur la plaine, centre aquatique, spectacles niais, et peut être galeries d'art commerciales.

Quand nous aurons consommé un peu de ces « loisirs » (*ce que notre porte-monnaie supportera*), nous mangerons quelques burgers, avant de rentrer chez nous, épuisés.

(* Lire « **Eloge du carburateur** » de Matthew B. Crawford, « essai sur le sens et la valeur du travail », Edition « La Découverte » / Poche.

Ce livre décrit de manière très documentée la disparition des métiers qualifiés requérant un véritable savoir-faire (dont les métiers artisanaux), au profit de métiers « mécaniques » et déréalisés, sans intérêts, la connaissance étant elle captée par les classes dirigeantes et transformée en « systèmes experts ».

Un modèle de développement qui mène à la ruine

Le modèle de développement préconisé par Auchan dans le projet Europacity mène indéniablement à la ruine nos sociétés. Comme le disait Emir Kusturika, « il est évident que les promoteurs et les capitalistes ont entrepris de détruire la démocratie ». La démocratie n'est pas leur préoccupation; ils agissent par profit personnel. La démocratie fonctionne sur un profit « réparti », sur une entente et un équilibre mutuels. Eux veulent tout le profit.

Leurs entreprises se construisent sur la destruction et le remplacement des structures existantes. Elles ne créent pas de nouvelles richesses, de nouveaux emplois, de nouvelles activités; elles remplacent celles qui s'étaient patiemment construites auparavant dans la société traditionnelle: destruction ou abandon des tissus urbains anciens, suppression des métiers artisanaux, rachat ou étouffement des petits commerces, etc.

Toute la structure millénaire de la société est anéantie, là où les emplois et les fonctions étaient répartis, selon les goûts et les capacités de chacun, et uniformément sur le territoire, ces entreprises mettent la main sur ce capital dispersé pour le concentrer dans des unités délocalisées des lieux de la démocratie, les villes (*au sens ancien du terme*). Jamais dans nos sociétés autant d'emplois n'ont disparu, jamais les inégalités de ressources ne se sont autant accrues.

Ce modèle ne vise pas à augmenter le nombre d'emplois; il en détruit en permanence, ce qui va de pair avec sa volonté de profit. En effet, les emplois coûtent plus chers que les biens et les moyens de production; il convient donc d'en réduire le nombre au maximum. Ainsi, pour prendre un exemple, dans les supermarchés Auchan, les caissières disparaissent peu à peu et sont remplacées par des caisses automatiques...

Le leitmotiv d'une entreprise comme Auchan est de prétendre vendre « moins cher ». Est-ce vrai ? Dans une société où chacun aurait un emploi, où la main d'oeuvre manquerait au regard du nombre de tâches à accomplir, nous pourrions imaginer que baisser le nombre d'emplois dévolus au commerce permettrait d'une part de baisser les prix de vente, et d'autre part libérerait des personnes susceptibles d'accomplir d'autres tâches. Mais en réalité tous les secteurs de l'économie, à l'instar d'Auchan dans le commerce, visent à réduire leur nombre d'employés, et le résultat est un chômage de masse.

Dans cette situation, chaque emploi supprimé coûte beaucoup plus cher à la société que le simple salaire qui n'est plus versé. Celui-ci doit être remplacé par des indemnités de chômage, des coûts de formation et de reconversion, sans oublier toutes les conséquences qui peuvent accompagner une perte d'emploi: nécessité de se déplacer géographiquement,

de quitter son logement, etc. Le coût global et social d'une perte d'emploi est évidemment beaucoup plus lourd que le gain qu'il aurait généré, mais cette dépense est portée par la collectivité, quand le gain a été encaissé par l'entreprise privée.

C'est donc à un transfert massif d'argent que nous assistons. Le transfert massif de l'argent des citoyens (*artisans, petits commerçants, agriculteurs ici*) par la préemption de leur activité, voire de leurs biens (*fonciers*). Le transfert massif de l'argent public vers la société privée et ses profits (*ici les réseaux de transport public, la prise en charge des emplois détruits*).

Ce mode de développement n'apporte aucun bonheur supplémentaire. Il capte la richesse des autres, du plus grand nombre. Et à aucun moment il ne la redistribue, car chaque nouvel investissement de sa part vise à augmenter le profit ultérieur...

Quelques scrupules?

Dans ce monde où quelques hommes sont des loups pour les autres hommes, le loup voudrait tout de même recueillir quelque reconnaissance. Sa faim ou sa cruauté ne suffisent pas; il a de l'orgueil, et veut être considéré! Son véritable projet ne peut être dévoilé ou exprimé tel quel: il faut lui donner de beaux habits.

Un architecte paré du statut d'« artiste », donnera donc au projet quelques « lettres de noblesse » qui en imposent. Dans un verbiage incompréhensible, mais qui n'est pas fait pour être compris (*il n'est pas écrivain*), il utilisera ce langage pseudo-conceptuel ou métaphorique caractéristique des architectes, et qui ne veut rien dire. Souvent même il produira quelques images totalement trafiquées pour mettre en valeur des éléments symboliques imaginaires (*voir l'image ci-dessous*).

Au hasard, quelques mots sont aussi lancés, au cas où quelque intellectuel survivrait dans ce monde sans pitié !

Europacity devient donc un « pôle urbain », un « quartier de ville », une nouvelle manière de faire de l'urbanisme... En réalité seule la taille du projet peut justifier de telles « énormités ».

Ce projet n'a rien d'« urbain »; c'est un immense centre commercial (et de loisirs), c'est tout. Une ville, elle, se définit par la pluralité des bâtiments et des concepteurs, des fonctions (*habitat + lieux de travail + lieux publics + lieux de loisirs + lieux de repos + jardins + ...*), ses multiples propriétaires fonciers, ses locataires, ses gens de passage... bref tout ce qui fait la multiplicité des acteurs et des fonctions dans une société. Le principe de la ville est par ailleurs fondé sur ses espaces publics ouverts à tous, à toutes heures du jour et de la nuit. La ville est un territoire de liberté, liberté d'action et liberté d'expression, tout le contraire d'une enceinte privée dont l'entrée sera contrôlée sur quelques portes.



Image montrée sur le site internet officiel d'Europacity. Evidemment, il s'agit d'un montage ! Quiconque irait sur le site ne verrait jamais Montmartre et la Tour Eiffel de cette manière. Cette image est fausse et trompeuse.

Peu importe que le sens des mots soit dévoyé. Là encore, il s'agit d'une gestion de la communication. Ces mensonges répétés des milliers de fois l'emporteront toujours sur un discours juste et rigoureux qui ne sera connu que d'un très petit nombre !

C'est aussi un détournement (*et une destruction*) de l'idée démocratique, une captation de la possibilité d'expression. Dans l'idée de démocratie, je suppose que tous les individus sont amenés à s'exprimer, à affûter leurs arguments parfois contradictoires, et que c'est la raison qui détermine le résultat de la discussion, son achèvement. Le point de vue le plus raisonnable, le plus argumenté, qui ne fait pas fi des contradictions, l'emporte... Ici, il ne s'agit nullement de cela.

Nous sommes dans un rapport de forces brutal où les arguments ne sont pas échangés. Les convictions du plus fort, éventuellement erronées, sont répétées à l'envie et la parole du contradicteur est niée, voire empêchée, puisque ceux qui agissent tiennent les rênes des organes de diffusion de l'information (médias).

Le combat est donc totalement inégal, et nous parlons couramment de « combat » car nous savons bien que nous ne sommes pas dans une discussion équitable entre personnes « raisonnables » (*même passionnées*) mais dans un strict rapport de force et de soumission, dissimulé derrière de la séduction.